Commission Développement durable / Etude consommateurs

La Commission Développement durable du 6 février 2020 a validé le principe d'une étude consommateurs

Deux principaux objectifs

- **Un objectif généraliste** : connaître la sensibilité des pratiquants sportifs aux questions environnementales, selon leurs profils notamment
- **Un objectif ciblé entreprises** (c'est notamment sur ce point que la co-construction du questionnaire avec les entreprises en question sera essentielle) :
    - comprendre la perception/les attentes des consommateurs vis-à-vis des entreprises de notre filière
    - anticiper le comportement des consommateurs dans le cadre de la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : conséquences du nouvel affichage environnemental dans l'acte d'achat, conséquences de la filière REP et de la reprise en magasins/en clubs,…

Méthodologie

Le pôle intelligence de l'UNION sport & cycle pilotera la réalisation de cette étude.

Cela suppose :

- la construction du questionnaire (25 à 30 questions), pour lequel un groupe de travail va être constitué.
- l'achat d'une base de données : le questionnaire porterait sur un échantillon représentatif de Français entre 18 et 70 ans.
- l'exploitation de cette base de données.

Financement de l'étude

Deux scenarii :

- **[Option privilégiée] Achat d'un panel de 3000 répondants : 15 900 €**
  -> 1 590 € par entreprise si 10 entreprises se portent volontaires
  -> 795 € par entreprise si 20 entreprises se portent volontaires
- **Achat d'un panel de 2000 répondants : 12 200 €**
  -> 1 220 € par entreprise si 10 entreprises se portent volontaires
  -> 610 € par entreprise si 20 entreprises se portent volontaires

Le premier scenario offre l'avantage d'un panel plus conséquent, permettant d'obtenir un échantillon plus représentatif et d'effectuer un profilage plus précis des répondants.

La participation financière de votre entreprise lui donnera accès à des données exclusives de l'étude.